



Service Public d'Assainissement Non Collectif

RAPPORT ANNUEL 2013

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Sommaire

A CARACTERISTIQUES DU SERVICE

- 1-Territoire desservi et population**
- 2-Mode de gestion du service**
- 3-Prestations assurées dans le cadre du service (art L.2224-8 du CGCT)**
- 4-Activité du service**
- 5-Indice de mise en œuvre de l'ANC**

B TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RECETTES DU SERVICE

- 1-Fixation des tarifs**
- 2-Recettes d'exploitation**

C INDICATEUR DE PERFORMANCE

D INVESTISSEMENT

A CARACTERISTIQUES DU SERVICE

1-Territoire desservi et population

La Communauté de Communes du Pays de Bâgé regroupe les communes d'Asnières-sur-Saône, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Dommartin, Feillens, Manziat, Replonges, Saint-André-de-Bâgé et Vésines sur une superficie de 10 848 km².

D'après les chiffres fournis par l'INSEE, le nombre d'habitants actuel est de 14 666 (population municipale).

Répartition par communes du nombre d'habitants, du nombre de foyers et du nombre de foyers concernés par l'Assainissement Non Collectif (ANC).

COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE FOYERS	NOMBRE DE FOYERS EN ANC
Asnières/Saône	74	46	46
Bâgé-la-Ville	3210	1090	402
Bâgé-le-Châtel	861	369	9
Dommartin	869	364	196
Feillens	3214	1344	23
Manziat	1984	803	32
Replonges	3668	1378	107
St-André-de-Bâgé	689	219	62
Vésines	97	49	49
TOTAL	14 666	5662	926

Sources : INSEE 2012, SPANC.

Sur les 5662 foyers du territoire, 926 sont concernés par l'ANC ce qui correspond à environ 16% de ces foyers. Le nombre de foyers en ANC évolue peu du fait des plans de zonage mis en place dans chaque commune et de l'absence de projet d'extension des réseaux publics d'assainissement..

En 2013, nous avons eu 5 nouvelles installations : Bâgé-la-Ville, Replonges, Saint-André-de-Bâgé et Vésines.

2-Mode de gestion du service

Le service est géré en régie directe. Il y a un agent affecté au service à temps plein.

3-Prestations assurées dans le cadre du service (art L.2224-8 du CGCT)

Le service assure plusieurs types de prestations envers les usagers d'installations d'assainissement non collectif :

☞ le diagnostic de l'existant,

C'est une mission obligatoire. La périodicité des contrôles a été fixée à 4 ans (article 16 du règlement du SPANC).

☞ les conseils liés à l'entretien,

☞ les conseils liés à la réhabilitation,

☞ le contrôle de conception et de réalisation des travaux.

4-Activité du service

Diagnostiques et travaux

Opérations effectuées en 2013 : ☞ Diagnostic de l'existant : 185

Détail des avis rendus pour les contrôle de l'existant : 25 avis favorables

68 avis favorables avec réserves

93 avis défavorables

☞ Contrôle de conception et de réalisation : 31

Dans ce cadre, nous pouvons différencier 5 dossiers liés à des constructions neuves et 26 dossiers de réhabilitation de systèmes anciens.

Vidanges

Le marché de vidanges groupées a été mis en place en 2011.

L'activité de vidange et de nettoyage des installations d'assainissement non collectif a représenté une tournée par mois environ. En 2013, ce sont 83 installations qui ont été vidangées, représentant un volume total de 186 m³. Grâce aux techniques de vidange partielle ou de déshydratation, il n'y a eu que 77 m³ qui ont été emmenés en centre de traitement. Les 109 m³, qui sont des eaux non chargées en boues, ont été réinjectés dans les installations, permettant aussi de conserver de la biomasse.

5-Indice de mise en œuvre de l'ANC

A- Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif

	Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points	Nombre de points obtenus
Délimitation des zones d'assainissement par une délibération	OUI	20	20
Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	OUI	20	20
Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de 8 ans	OUI	30	30
Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	OUI	30	30

B- Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif

	Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points	Nombre de points obtenus
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	OUI	10	10
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	NON	20	0
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	OUI	10	10

Le nombre maximum de points possible est de 140. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif en a obtenu 120.

Le SPANC a élargi ses compétences le 20 Décembre 2010, en assurant, à la demande des propriétaires, la réhabilitation de leur installation d'assainissement non collectif. Cela a permis la mise en place d'une deuxième opération groupée de réhabilitation des systèmes antérieurs à 1996.

La Communauté de Communes du Pays de Bâgé a le statut de mandataire. Les usagers restent maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

B TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RECETTES DU SERVICE

1-Fixation des tarifs

Le Conseil Communautaire du 1^{er} Juillet 2013 a fixé le montant des redevances à :

- ◆ 47,01€ HT par an pour le diagnostic de l'existant,
- ◆ 118,48€ HT par dossier « conception et réalisation ».

2-Recettes d'exploitation

Le montant des recettes réelles du SPANC est de 45 590,87 € et se décompose comme suit :

	2013
Redevances	39 710,87 €
Subvention Agence de l'Eau	5 880,00 €

C INDICATEUR DE PERFORMANCE

Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur de performance P301.3) est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

	2013	2012	2011	2010
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée	93	69	254	75
Nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	748	563	383	111
Taux de conformité [%]	50,3	43,9	66,3	67,5

D INVESTISSEMENT

Il n'y a pas eu d'investissement réalisé en 2013.